

Procès-verbal

de la séance

du Conseil d’établissement

**de l’école Fernand-Seguin**

**tenue le lundi 29 septembre 2014, à 19 h 30,**

**à la bibliothèque de l’école.**

**Présences** :

Karine Morasse parent

Catherine Ratelle parent

Christophe Lobel parent

Alexis Deschênes parent

Sylvain Dion parent

Manon Biloq enseignante

Nicole Mainguy enseignante

Élise Jasmin représentante des employés de soutien

Carl Paquet représentant des employés du service de garde

Linda Vallée directrice

**BLOC OUVERTURE**

1. **Ouverture de la séance**

Madame Linda Vallée souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil d’établissement.

Madame Karine Morasse propose un tour de table pour que tous puissent se présenter.

1. **Vérification du quorum**

Madame Linda Vallée nous informe qu’il y a quorum.

1. **Adoption de l’ordre du jour**

Madame Linda Vallée présente les points à l’ordre du jour aux membres du conseil.

# PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-15/14-01**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Christophe Lobel **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** d’adopter l’ordre du jour suivant :

## BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de la séance

2. Vérification du quorum

3. Adoption de l’ordre du jour

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 août 2014

5. Suivi au procès-verbal de la séance du 26 août 2014

6. Période de questions du public

7. Dépôt des règles de régie interne du C.E. de l’école Fernand-Seguin

## BLOC DÉCISION

8. Élection des officiers du Conseil d’établissement (art.56-58-60)

9. Élection des représentants de la communauté (s’il y a lieu) (art.42)

10. Dénonciation de conflits d’intérêts s’il y a lieu (art. 70)

11. Adoption du calendrier des séances (art. 67)

12. Sorties éducatives

13. Tirelires d’Halloween

**BLOC INFORMATION**

14 Intervention du président ou de la présidente

15. Informations de la directrice (plan de réussite, bibliothèque)

16. Rapport du représentant du comité de parents.

17. OPP

18. Correspondance et dépôt de documents

19. Questions des membres

20. Levée de la séance

Suite à cet ajout, l’ordre du jour est **ADOPTÉ** à l’unanimité.

1. **Adoption du procès-verbal de la séance du 26 août2014**

- Corrections au point 16 : Il est précisé que ce ne sont pas des tuiles de céramique qui ont été ajoutées au plafond, mais bien des tuiles de plafond suspendu. Ces tuiles ont été ajoutées au plafond et non aux murs.

- Correction au point 14 : Nous aurions dû lire : au moins trois parents seront élus comme commissaires.

# PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-15/14-02**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Alexis Deschênes **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** d’adopter le procès-verbal de la séance du 26 août 2014.

Le procès-verbal du mardi 26 août 2014 est **ADOPTÉ** à l’unanimité.

1. **Suivis au procès-verbal de la séance du 26 août 2014**

Coupures au budget d’aide aux devoirs : En raison du milieu qui compte des familles défavorisées, la diminution sera d’environ 30% seulement, en comparaison avec les autres secteurs. Madame Vallée précise que la coupure est moins grande que ce qu’elle avait anticipé.

Suite à cette présentation, les membres discutent du fonctionnement de l’aide aux devoirs et de l’utilisation du budget. Certains membres s’informent et proposent d’avoir recours à des gens du milieu qui offriraient leurs services sous forme de bénévolat. Madame Vallée précise que ce fonctionnement existe déjà, notamment avec des élèves du secondaire inscrits au programme d’études internationales de l’école De Rochebelle. Tous s’entendent pour garder une ouverture aux gens qui voudraient offrir leurs services.

**6. Période de questions du public**

Il n’y a aucune question du public.

**7. Dépôt des règles de régie interne du C.E. de l’école Fernand-Seguin**

Madame Linda Vallée remet aux membres du conseil d’établissement les règles de régie interne du conseil d’établissement.

**BLOC DÉCISION**

**8. Élection des officiers du Conseil d’établissement (art. 56-58-60)**

Madame Linda Vallée fait la lecture des règles d’élection.

# PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-15/14-03**

Considérant l’article 67 de la Loi sur l’instruction publique (L.R.Q., c.1-13.3);

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Élise Jasmin et **RÉSOLU** **UNANIMEMENT** que les règles régissant le déroulement des élections des parents membres du conseil d’établissement soient les suivantes :

1. *Le président ou la présidente d’élection reçoit toutes les propositions ou tous les intérêts, à tour de rôle, pour chacun des postes en procédant un poste à la fois.*
2. *Après réception de toutes les mises en candidature, la période de mise en candidature est close sur proposition à cet effet adoptée à la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote.*
3. *Le président ou la présidente d’élection demande à chaque candidat(e), dans l’ordre inverse de réception des mises en candidature, s’il ou si elle accepte d’être mis(e) en candidature.*
4. *S’il n’y a qu’un seul candidat, la personne proposée est élue au poste concerné.*
5. *S’il y a plus d’un candidat, un vote est tenu au scrutin secret. Chaque candidat(e) peut alors faire valoir sa candidature en s’exprimant pour un maximum de deux minutes.*
6. *Pour être élu à un poste, un candidat doit recevoir le plus grand nombre de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
7. *En cas d’égalité parmi les candidats ayant obtenu le plus de votes, le vote est repris. Si plus d’un tour de scrutin est nécessaire, le candidat ayant reçu le moins de voix est éliminé à chaque tour jusqu’à ce que l’un des candidats reçoive le plus de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
8. *Le président ou la présidente d’élection donne, pour chaque tour de scrutin, le résultat des votes pour chaque candidat.*
9. *Le président ou la présidente d’élection n’a pas droit à un vote prépondérant, sauf si la Loi sur l’instruction publique lui en donne un.*
10. *Dès l’élection du président ou de la présidente au Conseil d’établissement, ce dernier ou cette dernière prend le siège du président et il ou elle préside la séance.*
11. *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ agissent comme scrutateurs pour le scrutin secret.*
12. *Après l’élection, les scrutateurs détruisent les bulletins de vote.*

Les règles de régie interne sont **ADOPTÉES** à l’unanimité.

Madame Élise Jasmin propose Madame Linda Vallée comme présidente d’élection.

Madame Linda Vallée agira comme présidente d’élection. Les scrutateurs seront nommés au besoin.

##### **Élection du** **président-(e)**

Période des mises en candidature.

Madame Karine Morasse ne désire pas renouveler son mandat.

# PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-15/14-04**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Elise Jasmin **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder àl’ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président du conseil d’établissement.

L’ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président du conseil d’établissement est **ADOPTÉE** à l’unanimité.

Madame Catherine Ratelle propose Madame Karine Morasse comme présidente du conseil d’établissement.

Madame Karine Morasse propose Monsieur Christophe Lobel comme président du conseil d’établissement.

Monsieur Sylvain Dion propose Monsieur Alexis Deschênes comme président du conseil d’établissement.

**Résolution CE-15/14-05**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Élise Jasmin **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de clore la période de mise en candidature pour le poste de président du conseil d’établissement.

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de président est **ADOPTÉE** à l’unanimité.

Madame Karine Morasse refuse la mise en candidature.

Monsieur Christophe Lobel refuse la mise en candidature.

Monsieur Alexis Deschênes accepte la mise en candidature pour le poste de président du conseil d’établissement.

Monsieur Alexis Deschênes est **ÉLU** à l’unanimité au poste de président du conseil d’établissement.

##### **Élection du** **vice-président (e)**

Période des mises en candidature.

# PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-15/14-06**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Karine Morasse et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l’ouverture de la mise en candidature pour le poste de vice- présidente du conseil d’établissement.

Madame Karine Morasse se propose comme vice-présidente du conseil d’établissement.

**Résolution CE-15/14-07**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Élise Jasmin **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de clore la période de mise en candidature pour le poste de vice-président du conseil d’établissement.

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président est **ADOPTÉE** à l’unanimité.

Madame Karine Morasse est élue à l’unanimité.

**Élection du trésorier**

Madame Linda Vallée propose de siéger encore cette année au poste de trésorière du conseil d’établissement.

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Élise Jasmin et **RÉSOLU À L’UNANIMITÉ** que Madame Linda Vallée siège au poste de trésorière du conseil d’établissement.

Ce poste peut être proposé aux membres du conseil d’établissement tous les ans.

**Résolution CE-15/14-09**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Élise Jasmin **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de clore la période de mise en candidature pour le poste de trésorier du conseil d’établissement.

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier du conseil d’établissement est **ADOPTÉE** à l’unanimité.

**9. Élection des représentants de la communauté (s’il y a lieu) (art.42)**

Madame Linda Vallée explique que les représentants de la communauté sont invités à participer aux rencontres du conseil d’établissement mais n’ont pas droit de vote lors des élections.

Il n’y a aucune candidature.

**10. Dénonciation de conflits d’intérêts s’il y a lieu (art. 70)**

Madame Linda Vallée souligne l’utilité du document. Cependant, elle vérifiera la nécessité de signer ce formulaire chaque année par les membres du conseil d’établissement.

**11. Adoption du calendrier des séances (art. 67)**

Les dates suivantes sont arrêtées :

* Lundi 29 septembre 2014
* Mardi 28 octobre 2014
* Mercredi 10 décembre 2014 (18h)
* Mercredi 21 janvier 2015
* Lundi 16 février 2015
* Mardi 24 mars 2015
* Lundi 27 avril 2015
* Mercredi 20 mai 2015
* La date de la rencontre du mois de juin est à déterminer.
* Il y a possibilité d’une 9e rencontre.

Les réunions auront lieu à 19 h 30 à la bibliothèque de l’école.

# PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-15/14-10**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Élise Jasmin **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** d’adopter le calendrier des séances du conseil d’établissement de l’école Fernand-Seguin.

**12. Sorties éducatives 2014-2015**

Madame Linda Vallée a distribué un document présentant les propositions d’activités éducatives. La majorité des sorties éducatives y sont présentées.

Toutes les activités ou sorties éducatives proposées par les enseignants doivent être approuvées par les membres du conseil d’établissement avant leur réalisation. De plus, elles doivent obtenir l’approbation de 80 % des parents. Les enfants dont les parents n’acceptent pas la sortie éducative seront accueillis en classe par un enseignant suppléant.

Un montant de 50,00 $ est demandé aux parents en début d’année pour les sorties et les activités éducatives.

Une feuille présentant les sorties de chaque classe sera envoyée aux parents. Ils devront la signer pour signifier leur acceptation de l’ensemble des sorties offertes.

# PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-15/14-11**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Karine Morasse **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** d’approuver les sorties éducatives de l’école Fernand-Seguin pour l’année scolaire 2014-2015 selon la programmation déposée.

Les membres du conseil d’établissement amendent le projet des sorties prévues en éducation physique comme suit : aucuns frais ne seront payés par les parents pour l’activité du trois kilomètre de course, destiné aux 6e années seulement, et devant se tenir le 21 octobre 2014.

La programmation des sorties éducatives est **ADOPTÉE** à l’unanimité.

**13. Tirelires d’Halloween**

Madame Linda Vallée précise que les fonds amassés seront donnés à Leucan.

# PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-15/14-12**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Christophe Lobel que les fonds amassés avec les tirelires de la fête de l’Halloween soient remis à Leucan.

**ADOPTÉE** à l’unanimité.

**BLOC INFORMATION**

**14. Intervention de la présidente**

Madame Karine Morasse a reçu un document concernant l’anglais intensif qu’elle fera parvenir à Monsieur Deschênes avant la prochaine réunion.

**15. Informations de la directrice**

Madame Linda Vallée présentera le rapport d’évaluation du plan de réussite de l’année scolaire 2013-2014 à la prochaine rencontre.

De plus, Madame Linda Vallée informe les membres du projet éducatif qui fera l’objet d’un questionnement auprès des élèves, des membres du personnel et des parents, au sujet des orientations de l’école, des valeurs et des objectifs poursuivis pour l’école Fernand-Seguin. Madame Catherine Ratelle propose ses services pour l’analyse des données recueillies dans les questionnaires.

Madame Linda Vallée précise qu’il y aura mise en place d’un comité pour la mise à jour du projet éducatif. Il sera formé de deux enseignantes (Manon Biloq et Nicole Mainguy), une éducatrice (Élise Jasmin), d’une éducatrice spécialisée et de deux parents (Karine Morasse et Catherine Ratelle).

Madame Vallée fait un suivi au sujet de l’arboretum. Elle informe les membres qu’en raison des travaux extérieurs effectués sur la façade avant de l’école, le projet de l’arboretum a pris du retard. Elle précise les intentions à venir pour l’aménagement, qui sera réalisé avec l’aide d’étudiants de l’Université Laval. Ceux-ci participeront à la conception et à la réalisation du projet.

Madame Élise Jasmin de réaménagement du parc St-Jean-Baptiste. Ces travaux sont pris en charge et seront réalisés par un comité du quartier, en lien avec la ville. Madame Élise propose de les inviter à venir présenter les plans lors d’une prochaine rencontre CÉ.

**16. Rapport du représentant du Comité de parents**

Il n’y a pas eu de réunion jusqu’à maintenant.

**17. L’OPP**

Aucune rencontre n’a eu lieu pour le moment.

**18. Questions des membres**

Monsieur Christophe Lobel présente le projet de *Caisse- scolaire* et interroge les

membres sur les raisons du refus de l’école de participer à ce projet. Madame Manon Bilocq évoque notamment le problème de comparaisons entre les élèves et le fait que la responsabilité de l’éducation à l’épargne revient aux parents plutôt qu’à l’école. Aussi, les membres du conseil avaient refusé l’implantation de ce projet au cours des années précédentes.

Monsieur Alexis Deschênes propose un tour de table pour connaître la position des différents membres. Certains membres ne sont pas à l’aise avec le fait que l’école s’associe à une institution financière. La majorité des membres du CÉ s’entendent pour dire que l’éducation à l’épargne est importante, mais le rôle de l’éducation à l’épargne revient aux parents et non à l’école.

Madame Catherine Ratelle se questionne sur la possibilité de réaliser une carte du monde qui illustrerait le portrait multiculturel des élèves de l’école. Elle se demande qui pourrait être responsable de la réalisation. Madame Élise Jasmin mentionne qu’un tel projet pourrait être proposé au club des 4H.

Monsieur Christophe Lobel questionne les membres enseignants sur l’utilisation du portail de la commission scolaire. Il aimerait savoir si l’utilisation servira éventuellement à d’autres fins que simplement celle du bulletin. Les membres se questionnent sur la nécessité de l’utilisation du portail et sur le désir de l’utiliser d’avantage et, à quelles fins.

**19. Levée de l’assemblée**

# PROPOSITION PRINCIPALE

**Résolution CE-15/14-13**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Catherine Ratelle **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance à 22h10.

**ADOPTÉE** à l’unanimité.

La prochaine rencontre est prévue le mardi 28 octobre 2014 à 19 h 30 à la bibliothèque de l’école.

Alexis Deschênes Linda Vallée

Président Directrice

**Index des résolutions**

**Résolutions Date Sujet**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

14/15-01 14-09-29 Adoption de l’ordre du jour

14/15-02 14-09-29 Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2012

14/15-03 14-09-29 Adoption des règles d’élection

14/15-04 14-09-29 Adoption de l’ouverture de la période de mise en candidature

pour le poste de président

14/15-05 14-09-29 Adoption de la fermeture de la période de mise en candidature

pour le poste de président

14/15-06 14-09-29 Adoption de l’ouverture de la période de mise en candidature

pour le poste de vice-président

14/15-07 14-09-29 Adoption de la fermeture de la période de mise en candidature

pour le poste de vice-président

14/15-08 14-09-29 Adoption de l’ouverture de la période de mise en candidature

pour le poste de représentant au comité de parents

14/15-09 14-09-29 Adoption de la fermeture de la période de mise en candidature

pour le poste de représentant au comité de parents

14/15-10 14-09-29 Adoption du calendrier des séances

14/15-11 14-09-29 Approbation des activités et sorties éducatives des classes

pour l’année 2014-2015

14/15-12 12-09-26 Adoption de Leucan pour les tirelires de

l’Halloween d’octobre 2014

14/15-13 12-09-26 Levée de l’assemblée